

## «Aux CFF, nous voulons nous améliorer en permanence»

Reinhard Hänggi, Rédacteur du CSA

Les CFF transportent quotidiennement 1,2 million de passagers. La qualité des transports publics (TP) en Suisse est la plus élevée en Europe et de loin. De plus, les CFF ont la meilleure relation prix-prestation de tous les pays.

Et malgré tout, du point de vue des utilisateurs âgés, tout ne marche pas comme sur des roulettes. Lors d'un entretien avec Stephan Wehrle, Responsable suppléant de la communication CFF Voyageurs, nous abordons quelques «chantiers» et défis à venir.

**Reinhard Hänggi:** Monsieur Wehrle, comment les CFF prennent-ils en compte les demandes et besoins des seniors pour les innovations?

**Stephan Wehrle:** Nous prenons très au sérieux les demandes mais ne pouvons pas toutes les réaliser pour différentes raisons. Nos enquêtes régulières montre que la satisfaction de la clientèle a augmenté, également parmi les utilisateurs âgés des chemins de fer. L'évolution démographique en Suisse est pour nous un thème important. A cela s'ajoute que nous prévoyons une augmentation de la mobilité de 50 à 60 pour cent jusqu'en 2030. Cela concerne aussi

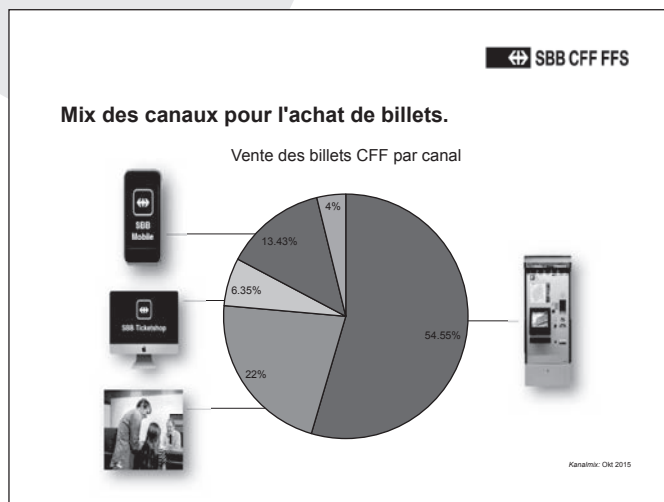
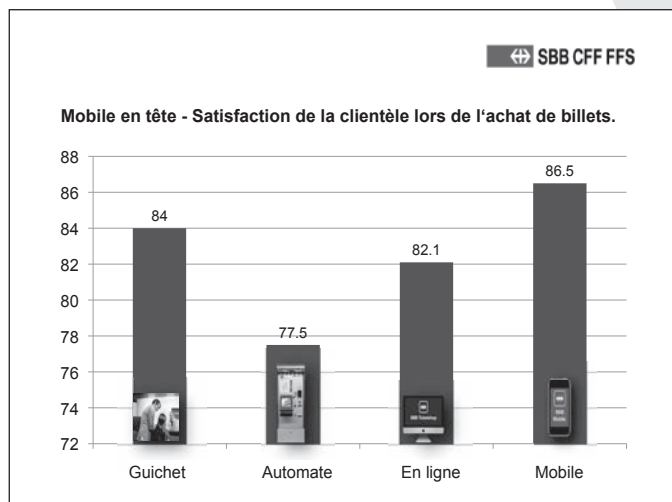
*bien le trafic individuel qu'également les TP. Nous devons nous y préparer.*

**R. H.:** Les CFF peuvent-ils vraiment faire face à une telle ruée? Aujourd'hui, les trains sont déjà pleins, les limites de capacité semblent être atteintes.

**St. W.:** Ce qui est décisif est que nous puissions inciter nos clients à se déplacer davantage en dehors des heures de pointe. Durant ces périodes - c'est-à-dire en semaine entre 7 et 9 heures ainsi qu'entre 17 et 19 heures - plus beaucoup ne peut être fait. Comme un billet n'est dans la plupart des cas pas lié à un train déterminé,

### Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| «Aux CFF, nous voulons nous améliorer en permanence»                                     | 1-3 |
| Editorial  | 2   |
| Rendre l'environnement bâti accessible par tous  | 3   |
| A nouveau le thème de la guillotine de l'âge   | 4   |
| iHomeLab - Groupe de réflexion et centre de recherches pour des «bâtiments intelligents» | 5   |
| La société va se modifier radicalement   | 6-7 |
| Le droit successoral sera adapté aux nouveaux modèles de partenariat                     | 7   |
| Assemblée des délégués extraordinaires du CSA  | 8   |
| Agenda   | 8   |
| Impressum  | 8   |





Michel Pillonel  
Coprésident  
du CSA

## Editorial

### Drôle de politique

Le 25 septembre 2016, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'initiative populaire AVS-Plus visant à augmenter les rentes AVS de 10 pour cent pour tous les rentiers. Entre-temps et jusqu'à la fin de l'été, la Commission de la Sécurité sociale et Santé publique du Conseil national poursuit ses travaux sur la Réforme de la Prévoyance vieillesse 2020. Ce projet du Conseil fédéral est un projet global comprenant des mesures dans le premier et le deuxième pilier, mais dont l'objectif consiste à maintenir le niveau des prestations. Même si la prévoyance vieillesse est pour l'instant stable, une réforme est nécessaire afin de prendre en compte et de combler les lacunes de financement de l'AVS dues à l'évolution démographique prévisible.

Or, personne ne sait ce qu'il adviendra de ce projet de réforme à l'issue des débats au Conseil national. Le projet Berset laissait entrevoir des pistes intéressantes pour le renforcement du financement de l'AVS et pour le maintien des prestations. Après les débats dans le premier conseil un consensus équilibré semblait se dessiner. Mais entre-temps, il y a eu les élections fédérales et l'équilibre des forces a été modifié. La logique voudrait que les citoyennes et citoyens de ce pays puissent se prononcer en toute connaissance de cause. Or, ce choix ne leur sera pas donné. Une nouvelle fois, ils devront se prononcer à l'aveugle. Drôle de politique!

*nous devons augmenter en permanence notre offre, afin d'encourager les voyageurs à se déplacer en dehors de ces heures de pointe.*

**R. H.:** D'importantes conditions pour une telle modification de comportement sont de bonnes informations et communications ainsi qu'une offre attractive pour les déplacements en dehors des heures de pointe. Mais on a plutôt l'impression que le service à la clientèle aux CFF, avec l'exemple des guichets, est plutôt en cours de réduction.

*St. W.:* Il y a toujours un besoin pour le conseil au guichet, mais pas pour acheter un simple billet pour un trajet limité. Pour cela, il y a les automates à disposition. On peut également se procurer le titre de transport souhaité sur Internet ou avec le Smartphone. Malheureusement il est encore trop peu connu que notre centre d'appels à Brigue fournit un conseil téléphonique et peut agir comme office de renseignements. Par le numéro 0900 300 300, il est possible de se renseigner à toute heure et dans toutes les langues nationales sur notre offre variée. Nous devons encore mieux faire connaître ce centre de contacts.

**R. H.:** Cela signifie concrètement que sans Internet, bientôt plus rien n'est possible aux CFF.

*St. W.:* Le futur appartient clairement aux systèmes de billets numériques que nous développons continuellement. La grande majorité de la population en Suisse dispose d'un raccordement Internet et d'un mobile. Déjà quelque 75 pour cent de la population âgée dispose d'un accès Internet. La vente de nos billets et abonnements se développe de manière croissante sur les canaux numériques. Par an, les CFF vendent environ 70 millions de billets. Plus de la moitié (54,55 pour cent) est achetée aux automates, 22 pour cent au guichet. Actuellement, 13,43 pour cent des billets sont acquis depuis un mobile - une augmentation de 40 pour cent par rapport à l'année précédente. 6,35 pour cent des billets sont vendus par Internet. On constate là également une augmentation annuelle.

**R. H.:** Mais c'est vraiment compliqué de se procurer un billet sur Internet ou avec un mobile.

*St. W.:* C'est encore en partie ainsi. Mais nous sommes en train de simplifier nos Apps. A la fin de l'année, notre App CFF-Mobile sera développée de façon telle qu'il ne faudra que deux clics pour arriver au titre de transport souhaité. Mais à l'avenir nous devons encore mieux communiquer où et comment nos offres sont disponibles. De plus, nous devons nous adresser plus directement au groupe cible «Clients âgés». Je rappelle à nouveau les compétences notre Centre de contact téléphonique.

**R. H.:** Venons-en à un autre thème: le temps de correspondance pour changer de trains dans les plus grandes gares devient toujours plus court. Pour les seniors, cela est souvent un problème.

*St. W.:* Cet aspect nous est connu. Les extensions de la capacité du réseau des CFF ont eu lieu jusqu'à maintenant avant tout dans l'optique du trafic régional, qui constitue plus de 65 pour cent de notre volume de trafic. Grâce à l'introduction de l'horaire cadencé général, le temps d'attente dans le trafic régional s'élève à 15 minutes au maximum. Dans le trafic interurbain, c'est autre chose, les temps d'attente sont plus longs, car nous avons une cadence à l'heure ou à la demi-heure. Mais nous veillons continuellement à mieux maîtriser la durée des changements.

**R. H.:** Autre thème: SwissPass, qui est en partie considéré de manière sceptique. Avant tout, sa prolongation automatique n'est pas appréciée.

*St. W.:* Entre-temps, quelques «maladies d'enfance» ont pu être supprimées. Le Swiss-Pass n'est pas un pro-



Notre interlocuteur:  
Stephan Wehrle,  
Responsable  
suppléant de la  
communication CFF  
Voyageurs

duit des CFF, mais celui d'une branche. Les 240 entreprises de transport en Suisse l'ont créé et introduit en commun. Il manque seulement encore son acceptation dans quelques domaines skiables. Maintenant, nous développons continuellement le Swiss-Pass. Cela signifie que d'autres produits et prestations comme les tickets pour les concerts pourront y être téléchargés. Il n'est pas exact que le Swiss-Pass est automatiquement renouvelé. 60 jours avant la fin de la validité, chaque bénéficiaire reçoit une lettre avec la facture. Qui ne veut pas renouveler l'abonnement peut réagir.

**R.H.:** Vous avez la possibilité d'émettre deux vœux. Que se souhaite le pro de la communication des CFF?

**St. W.:** Je me souhaite premièrement que notre clientèle âgée nous fasse davantage savoir ce qui la préoccupe dans le domaine des CFF. Nous sommes toujours ouverts à la critique. Bien entendu, un compliment nous réjouit. A presque chaque occasion, le chef des CFF Andreas Meyer nous incite à nous concentrer sur nos points faibles. C'est effectivement notre objectif de nous améliorer en permanence.

Deuxièmement je prie chaque utilisateur du chemin de fer de se questionner s'il doit vraiment se déplacer aux heures de pointe. Cela concerne les pendulaires, les seniors, les écoliers et les étudiants. Il apparaît que les établissements de formation ne peuvent pas tellement modifier leurs heures d'enseignement. Dans le monde du travail, les horaires flexibles sont de plus en plus un sujet d'actualité, et ainsi devraient pouvoir contribuer à réduire les flux de pendulaires. Et les anciennes générations ont souvent moins de contraintes pour la planification de leur voyage en train. Au fait, il y a différents rabais aux CFF, lorsqu'on voyage hors des heures de pointe. La carte journalière à prix réduit valable dès 9 heures est connue. De plus il y a les billets économiques. Ils ne sont toutefois pas vendus aux guichets, mais sur Internet ou par le mobile. Quotidiennement, déjà plus de 9000 billets économiques sont vendus.

## Rendre l'environnement bâti accessible par tous

Reinhard Hänggi, Rédacteur du CSA

Le centre pour les constructions sans obstacles de la section d'Argovie/Soleure de l'association Procap existe depuis 25 ans. A l'occasion de cet anniversaire, il a récemment organisé un colloque avec une remise de prix à Olten.



Pour permettre une vie indépendante aux personnes avec un handicap, l'environnement doit également être sans obstacles.

En Suisse, environ 1,2 million de personnes souffrent de handicaps. Procap s'engage pour qu'elles puissent vivre dans leur logement et dans leur environnement d'habitation si possible sans restriction. L'organisation fournit des conseils pour la construction adaptée aux personnes avec des handicaps, organise la formation et établit des recommandations pour les spécialistes dans la construction, ainsi qu'elle évalue les demandes de construction pour les autorités (environ 500 projets par an).

### Construire sans obstacles et avec durabilité

Le Professeur Dietmar Eberle, de l'ETH, montra avec différents exemples comment l'accès direct dans les maisons d'habitation pouvait être réalisé pour tous les groupes de population. Des lotissements sans obstacles contribuent, pour les habitantes et les habitants, à promouvoir leur mobilité autodéterminée et leur rayon des déplacements. Une construction est durable lorsqu'elle peut être adaptée par la suite sans grands problèmes. Selon l'expérience, l'utilisation initiale d'un bâtiment correspond à environ une génération.

Selon Roland Brogli, Directeur des finances du Canton d'Argovie, les

constructions sans obstacles sont, également du point de vue de la politique financière, acceptables et à saluer. Le Directeur des travaux publics du Canton de Soleure, Roland Fürst, traita dans son exposé des raisons d'échecs pour une construction sans obstacles: pression du temps, finances limitées, aspect de la protection des bâtiments (en cas de rénovation), absence de connaissances et manque de volonté des propriétaires. Lors de nouvelles

grandes constructions ou assainissements, les coûts supplémentaires pour une construction sans obstacles se montent à environ un pour cent des coûts de construction.

### Prix «Construction sans obstacles»

Pour la première fois, des constructions sans obstacles réalisées de manière exemplaire dans les cantons d'Argovie et de Soleure furent honorées par un prix. Les distinctions comprenaient quatre catégories:

- Constructions générales: Assainissement du lotissement Göhner Webermühle Neuenhof
- Construction adaptée à la vieillesse: Coopérative WIA Lenzburg
- Construction accessible au public: Assainissement de l'Eglise des Jésuites, Soleure
- Espaces publics extérieurs avec du trafic: Assainissement de la place Rossmarkt, Soleure.

Statistiquement, le seuil de pauvreté se monte à 2200 francs pour une personne et à 4050 francs pour une famille de quatre personnes. Cela concerne actuellement environ 590 000 personnes, soit 6,6 pour cent de la population.



A 89 ans réélu Président de l'Etat italien: Giorgio Napolitano

## A nouveau le thème de la guillotine de l'âge

Karl Vögeli, Rédacteur du CSA

**La peur de décisions erronées prises par des personnes âgées, renforcée par des rapports partiels des médias, fête gaiement un renouveau: Le CSA doit à nouveau s'opposer à des limitations d'âges pour l'exercice de fonctions - avec malheureusement un succès incertain.**

Car l'interdiction de la discrimination par l'âge, fixée dans la Constitution fédérale, ne peut être exigée que par une plainte de droit public au Tribunal fédéral - une voie qui n'est pas acceptable dans la pratique. Cependant, récemment, le CSA est intervenu par écrit dans deux cas: auprès de la Coopérative Mobility, qui a introduit une limite d'âge pour le Conseil d'administration et la Commission de gestion et auprès de la Fondation Gymnasium Untere Wald à Mörschwil (SG), qui en prévoit également une. D'autres propositions suivent. C'est pourquoi les lectrices et lecteurs du CSA-News sont invités à annoncer de telles situations sans tarder au secrétariat du CSA. Car la Constitution fédérale prévoit à l'article 8, alinéa 2, une interdiction de discrimination pour cause d'âge et indique à l'article 34 des exigences particulières pour l'égalité de traitement dans le domaine des droits politiques. La participation de tous les groupes d'âge figure ainsi au premier plan.

### **Le Conseil fédéral récuse les limites d'âge...**

En avril 2004, en réponse à une motion de l'ancienne Conseillère nationale Christine Egerszegi, le Conseil

fédéral a pris clairement position: Il refuse une limitation d'âge pour l'exercice de fonctions politiques. Du point de vue de la politique de société et du droit, des limitations d'âge ne sont pas nécessaires et inappropriées. Le système suisse de milice vit de la disponibilité de chacun pour accomplir des tâches en faveur de la communauté. Toutefois en ce domaine, le Conseil fédéral ne peut que prodiguer des conseils aux cantons et aux communes, mais pas établir de prescriptions. Cela contreviendrait à l'autonomie d'organisation des cantons et des communes.

### **...mais quelques cantons et communes ne s'y conforment pas!**

En 2004, le Conseil fédéral a réalisé une enquête sur l'application de limites d'âge en Suisse. Dès lors, nous connaissons quatre cantons: Berne, Glaris, et les deux Appenzell ayant une limite d'âge pour l'élection au Conseil d'Etat. Il y a une limite d'âge pour les membres de l'exécutif à plein temps dans quelques communes dans les cantons de Berne, Lucerne et St Gall. Alors que les guillotines d'âges sont toujours davantage discutées et également exigées dans les médias suisse-

alémantiques, cela demeura plutôt calme dans la politique. Jusqu'en 2013, lorsque l'ancien Président de la fraction PS Andy Tschümperlin demanda que tous ceux qui avaient plus de 65 ans se retirent du Conseil national. Ainsi un groupe de quand même environ 20 pour cent de la population ne serait plus représenté au Parlement! Après la non réélection du Conseiller national Tschümperlin, le thème ne fut plus abordé.

### **Limitations envisageables des mandats**

Le CSA a toujours représenté l'avis que les limites d'âges strictes n'étaient pas compatibles avec la Constitution. Différente est la question de la limitation des mandats, car cette dernière n'est pas liée à l'âge. Dans ce cas, il s'agit des phénomènes d'usure en cas d'exercices répétés de mandats, possibles indépendamment des catégories d'âges. De la sorte, il peut être évité que des dinosaures s'accrochent à leur siège, ce qui n'est pas très goûté par le peuple. Le CSA a déjà enregistré des succès: la commune de Madiswil (BE) qui avait introduit en 2002 une limite d'âge à 70 ans, l'a supprimée après une intervention du CSA.

Les limites d'âges sont rigides et erronées. Cela est sans cesse démontré par la pratique. Quelques exemples: En Italie, le Président de l'Etat Giorgio Napolitano a été réélu à 89 ans, parce qu'il tenait tête à Silvio Berlusconi et que les partis ne purent pas se mettre d'accord sur un nouveau Président. En Allemagne, Konrad Adenauer a été élu à 73 ans premier Chancelier de la RFA. En 1963 il se retira à 87 ans. Le pape actuel, qui surprend toujours et encore, est âgé de 78 ans. Nelson Mandela fut élu à 76 ans Président de l'Etat sud-africain.

Et là il y a des personnes avec des responsabilités dans la politique et dans la société qui, sans autre forme de procès, aimeraient déclarer toutes les retraitées et tous les retraités inaptes à des postes à responsabilité quels qu'ils soient. Comme si à partir de 65 ans, le processus d'abêtissement commençait pour toutes les personnes. Pour quels idiots nous prenons ces personnes?

# iHomeLab - Groupe de réflexion et centre de recherches pour des «bâtiments intelligents»

Reinhard Hänggi, Rédacteur du CSA

Rendre la vie plus simple, veiller à davantage d'indépendance dans la vieillesse et fournir de la sécurité. C'est dans ce sens que travaille iHomeLab de la Haute Ecole de Lucerne. Les projets de recherches sont réalisés en étroite collaboration avec l'industrie. C'est pourquoi ils sont orientés sur la pratique et appropriés pour le marché.

Sous la direction du Professeur Alexander Klapproth, l'équipe de quelque 30 chercheurs, effectue des recherches pour l'utilisation de nouvelles technologies pour davantage d'efficacité énergétique, de confort et de sécurité dans les bâtiments. Pour ce dernier aspect, on se concentre sur le thème «Appartement sécurisé jusque dans l'âge avancé». Les projets de recherches sont établis en étroite collaboration avec des partenaires économiques et industriels et cofinancés par des subventions.

iHomeLab offre à ses partenaires une vitrine exclusive et attractive pour exposer leurs produits et résultats de projets de recherches. Dans un réseau interdisciplinaire, des scénarios innovants sont discutés puis validés. Avec plus de 300 manifestations et environ 4'000 visiteurs par an, iHomeLab est une plate-forme événementielle et de réseau utilisée très intensivement.

## Un bâtiment qui réagit

Technique de «bâtiment intelligent» signifie que le bâtiment s'adapte aux

besoins et habitudes de l'utilisateur et non pas l'inverse. Un autre terme en ce domaine est domotique. La condition impérative réside dans le câblage. Que ce soit des installations climatiques ou multimédias - grâce à la mise en réseau, ces équipements peuvent communiquer entre eux et être gérés à distance depuis n'importe où. iHomeLab se concentre sur les systèmes d'assistance permettant une vie indépendante dans l'âge, (AAL pour Ambient Assisted Living).

## Système d'assistance adaptée à l'âge pour une vie saine et indépendante.

Le soutien technique doit dans le futur également aider les personnes âgées. Que ce soit à cause d'un oubli ou par sécurité - la maison intelligente fournit une aide grâce à des technologies sophistiquées. Elle aide pour la recherche de clés égarées, contrôle si le four est éteint et alarme la parenté ou le service de secours, si l'habitant demeure au sol après une chute.

L'objectif est de permettre aux personnes âgées, avec l'aide de technologies et prestations, à demeurer plus

longtemps qu'actuellement dans leur environnement habituel, de vivre de manière autonome et mobile. Grâce à ces nouveaux moyens de communication, les personnes âgées pourront dans le futur non seulement habiter dans un environnement sécurisé, mais elles pourront également les utiliser pour demeurer en contact avec leur environnement. Dans ce but, Internet sera utilisé comme plate-forme d'information et de communication, pour lutter contre l'isolation sociale des personnes âgées.

L'encadrement des personnes âgées constitue déjà maintenant un important facteur de coûts dans une économie nationale. Avec la promotion de la recherche et du développement de systèmes, permettant aux personnes âgées de vivre plus longtemps de manière indépendante, une contribution importante peut être fournie au contrôle de ces coûts et à davantage de qualité de vie.

*Traitement du communiqué de presse de iHomeLab: Reinhard Hänggi.*

iHomeLab sur le site de la Haute école de Lucerne.



# La société va se modifier radicalement

Margareta Annen, Rédactrice du CSA

Le colloque d'échanges d'expériences, organisé le 3 mai 2016 par Pro Senior Berne, au Centre culturel et de congrès de Thoune, avait pour thème «Améliorer la qualité de vie - organiser la vieillesse». Au centre figurait le futur démographique ainsi que les défis et chances en résultant pour la communauté.

Il faut un débat actif avec la vieillesse, déclara Peter Siegenthaler, Vice-président de la ville de Thoune dans son souhait de bienvenue. Le vieillissement de la société n'est pas une charge mais une chance. En outre Siegenthaler attirera l'attention sur le modèle de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) de 2007 et sur les offres de base de la ville, qui devraient contribuer à une vieillesse la meilleure possible. Pour Bernhard Antener de Pro Senectute du Canton de Berne, la mise en oeuvre de mesures en fonction des besoins d'une société vieillissante est indispensable, prenant en compte la politique de la vieillesse, la participation des communes ainsi, qu'avant tout, des seniors.

## Nécessité d'agir pour les villes et communes

Ensuite le Professeur Carlo Knöpfel, de l'Institut pour la planification sociale et le développement urbain de la Haute Ecole pour le travail social de Bâle, constata que la transformation démographique - espérance de vie continuant à augmenter et faible taux de naissance - allait changer radicalement la société. Avec des faits et des chiffres, Knöpfel montra, entre autres, que la phase de vie moyenne après la retraite durait 23 ans, divisée en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âge, respectivement entre âge en bonne santé et âge fragile. Le passage sera effectué différemment, en fonction des ressources correspondantes. En ce domaine, jouent un rôle: la formation, le revenu et le statut social. De plus dans la vieillesse, l'inégalité sociale augmentera et une origine migratoire croîtra.

## Réseaux - mobiles et systématiques

Comme tâches de planification pour les villes, il recommanda notamment la création de locaux sociaux comme lieux de rencontre pour tous les groupes d'âge et de population, des offres d'assistance financièrement supportables pour tous, la promo-



Participants dans une discussion animée (Photo: Irmgard Bayard, Langenthal)

tion de systèmes d'aides mobiles. Ces aides doivent être comprises comme réseau, respectivement comme partie de «travail care» (la prise en charge, les soins, les travaux ménagers) devenant toujours plus important, respectivement du «Case Management», où l'ambulatoire devrait passer avant le stationnaire. Il se montra même convaincu que les progrès techniques et médicaux pouvaient rendre obsolètes les EMS. Il recommanda aux communes de modifier publiquement leur image.

Heidi Schmocker, Responsable de la division «ZWAEG ins Alter» (en santé dans la vieillesse) de Pro Senectute du Canton de Berne présenta les chances et potentiels de réseaux locaux (systématiques, formels, par thèmes) à modifier en réseautage (informel, ponctuel, davantage orienté sur la personne). Elle préconisa avant tout des réseaux systématiques, afin que davantage de personnes soient ainsi atteintes. Un processus serait à créer allant de la prise de contact, de la constitution de ces réseaux jusqu'à leur formalisation, leur consolidation et leur entretien comme tâche permanente. Un aperçu sur l'importance/la pratique du réseautage fut donné par Cécile Kessler, Pro Senectute Bienne

avec l'exemple du réseau «Bewegung und Begegnung Bienne» (Rencontre et mouvement).

## Sécurité et autonomie

L'urbaniste Enrico Slongo présenta dans son exposé la stratégie de développement de Langenthal. Elle s'oriente avant tout sur les critères de croissance, la diversité des âges et sociale de la population, de la ville comme lieu de travail et de logement avec la prise en considération d'une proportion croissante de personnes âgées. Dans la planification et le développement participent également les autorités, les offices, les organisations de différents domaines et la population. Parmi le catalogue de mesures établi en commun, on peut citer:

- L'encouragement aux logements intra et intergénérationnels;
- La création de logements et aménagements extérieurs adaptés à l'âge et sans barrières;
- L'examen/l'encouragement d'offres pour un habitat autonome;
- La prise en considération dans la planification de logements d'anciennes constructions industrielles existantes et inutilisées - durabilité;
- La création de zones de loisirs - «reverdir» la ville;

- L'encouragement à un engagement volontaire par des associations et institutions.

La détente fut assurée par des intermèdes nuancés d'humeur de l'auteur bernois et journaliste Walter Däpp

Selon Beat Hirsch, Directeur de l'EMS Jurablick à Niederbipp, la sécurité et l'autonomie figurent parmi les souhaits prioritaires des seniors. De plus, la tendance va clairement dans la direction de logements sans encadrement systématique, mais concrètement avec des prestations selon le besoin. L'orateur l'illustra avec l'exemple de l'EMS à Niederbipp. Dans l'environnement proche de ce dernier se trouvent des fournisseurs de prestations importantes: possibilités d'achats, banque, poste, CFF, soins médicaux. La nouvelle construction conçue comme bâtiment à usages

multiples comprend, outre les appartements pour seniors, également des locaux pour la communauté d'habitation, une grande salle multifonctionnelle, Spitex, des cabinets médicaux et un asile de jour.

### Nouvelles pistes pour l'accès aux soins

Les faits sont connus: D'une part l'augmentation des besoins dans le domaine de la santé comme conséquence de la population toujours plus âgée et, d'autre part, il se dessine un manque de médecins de famille, touchant avant tout les régions rurales. Folkert Maecker, médecin, releva que l'âge moyen des médecins de famille dans le canton de Berne se montait à 58 ans et que 60 pour cent partirait à la retraite jusqu'en 2025. La relève travaille principalement dans des cabinets communs. De plus, la profession médicale devient de plus en plus féminisée, a deux enfants et travaille à temps partiel. Comme mesures

contre la pénurie de médecins de famille, Maecker nomma entre autres un nouveau modèle de retraite pour les médecins, des mesures pour maintenir de manière ciblée dans l'activité professionnelle les femmes médecins, l'encouragement aux réseaux de médecins/centres de médecins, le renforcement du rôle des pharmacies, la télémédecine et davantage de personnel spécialisé en soins.

L'orateur présenta le centre de médecins installé dans une ancienne Coop à Ittigen. Il comprend différentes spécialités médicales: médecine interne générale, ophtalmologie, chirurgie, gynécologie/aide à l'accouchement, cardiologie, orthopédie, urologie, pédiatrie, chirurgie faciale et du cou) ainsi que des conseils diététiques, auditifs ou pour éviter le diabète.

Dans la perspective d'assurer l'accès aux soins en général, il recommanda aux communes, de soutenir publiquement Spitex, car sans lui, rien ne va!

## Le droit successoral sera adapté aux nouveaux modèles de partenariat

Karl Vögeli, Rédacteur du CSA

Pour la première fois depuis 1912 - donc après plus de 100 ans - le législateur va adapter le droit successoral aux situations actuelles. Dans le domaine sensible des relations personnelles, la loi reconnaît toujours le principe de la famille classique: homme, femme, enfants. D'autres formes de vie commune ne sont jusqu'à maintenant pas prévues pour les successions. Cela ne correspond plus aux besoins de la population, dans une période où les couples classiques sont plutôt en minorité.

C'est pourquoi, à l'avenir, dans le droit, les réserves légales devraient être rendues plus flexibles, pour être mieux adaptées aux formes actuelles de vie commune. Les réserves légales de la descendance devraient être réduites, passant de trois quarts à la moitié et celle du conjoint survivant être réduite de la moitié à un quart. La réserve légale des parents devrait même complètement disparaître. La marge de manoeuvre du testateur serait ainsi augmentée: il peut en pratique mieux privilégier qu'actuelle-

ment le partenaire de vie effectif ou le beau-fils ou la belle-fille. De plus la possibilité d'un legs d'entretien serait créée.

Le Groupe de travail «Sécurité sociale» du CSA a analysé les points proposés de révision et soutient largement la proposition du Conseil fédéral. Et cela bien que le CSA ne fut même pas associé à la procédure de consultation (Peut-on encore, 15 ans après la fondation du CSA, parler d'erreur?). Parmi les différents points de révision, le groupe de travail prend clairement position:

- La réduction des réserves légales pour l'époux et le partenaire enregistré ainsi que pour les enfants est soutenue.
- Est approuvée la disposition, que les assurances vie doivent être comprises dans la succession, mais que le deuxième pilier et le pilier 3a doivent en être exclus.
- Il soutient également la possibilité de créer un legs d'entretien pour le partenaire de vie effectif.

- Le nouvel instrument du testament d'urgence audiovisuel est approuvé.

L'Assemblée des délégués du CSA a discuté en détail et a approuvé la proposition du Groupe de travail «Sécurité sociale». La phase de la consultation est en cours jusqu'au milieu de l'année. Ensuite les contributions seront évaluées. Un message au Parlement peut être attendu en 2017.

Les Suissesses et les Suisses consacrent toujours moins aux dépenses de ménage. En 1945, 35 pour cent du total des dépenses étaient pour la nourriture et les boissons sans alcool. Actuellement c'est encore sept pour cent. Par contre les dépenses pour les transports ont passé de deux à huit pour cent - La société est devenue mobile et dépense pour cela davantage que pour la nourriture.

# Assemblée des délégués extraordinaire du CSA les 22/23 septembre 2016 à Sion

Michel Pillonel, Coprésident du CSA

Le contrat de prestations entre le CSA et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) prévoit de considérer de manière appropriée toutes les régions linguistiques dans la politique de la vieillesse. La première Assemblée des délégués extraordinaire en dehors de son siège traditionnel a eu lieu, il y a deux ans, au Tessin. Cette manifestation était placée sous le signe de la participation active des adultes âgés dans la vie politique de notre pays.

## Pour une politique cohérente des adultes âgés

La deuxième Assemblée des délégués du CSA dans une région périphérique aura lieu les 22 et 23 septembre 2016 à Sion. Un comité d'organisation sur place met tout en œuvre pour accueillir dignement les délégués en provenance de la Suisse entière. Le thème de cette année s'articulera autour des objectifs à défendre pour une politique cohérente de la vieillesse afin de mieux définir ses options, mais aussi, de déterminer ses limites. Les conditions de vie des adultes âgés ont considérablement changé au cours de ces cinquante dernières années. Nous prendrons l'exemple du Valais où les institutions de soins et d'aide aux personnes âgées sont venues compléter, voire remplacer les communautés familiales et villageoises. L'espérance de vie a aug-

menté de près d'une génération. Au-delà de l'évolution positive que cela représente, il y a lieu de relever les nombreux défis qu'elle lance tant dans le domaine de la santé que dans l'organisation sociale. La politique de longue vie que le Valais est en train de mettre en place est certainement un exemple à suivre. Mais cette politique ne peut se faire sans une participation active des adultes âgés. On est donc en droit de se demander quelle place leur sera réservée par les décideurs politiques? A quelles conditions va-t-on les écouter et leur offrir une participation efficace? Comment mettre en place une politique cohérente des adultes âgés dans un contexte d'économies imposé aux états? Autant de questions que nos hôtes ne manqueront pas d'aborder à Sion.

## Apprécier l'hospitalité valaisanne

Les organisations affiliées à la Fédération valaisanne des retraités sont heureuses d'accueillir les délégués du CSA et leur souhaitent d'ores et déjà une cordiale bienvenue. De leur côté, les délégués du CSA se réjouissent de passer ces deux jours de réflexions en leur compagnie et d'apprécier la légendaire hospitalité valaisanne.

**SSR  
CSA**

Schweizerischer Seniorenrat  
Conseil suisse des âgés  
Consiglio svizzero degli anziani

## Qui est le CSA?

Le Conseil Suisse des âgés est l'organe de consultation du Conseil fédéral et des autorités pour les questions concernant la vieillesse. Il représente les demandes des personnes âgées dans les domaines économiques, sociaux et de société. Les 34 membres traitent les questions qui se posent à eux dans divers groupes de travail. Ils communiquent leurs prises de positions aux autorités et aux instances politiques. Le CSA est constitué des deux organisations faitières:

- Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse (FARES)
- Association Suisse des Âgés (ASA)

Ensemble, les deux organisations représentent près de 200 000 seniors, membres de ces associations.

## Agenda

Séance de la fraction ASA au CSA  
Jeudi 8 septembre 2016  
10h45, Hôtel Ador, Berne

Séance de la fraction FARES au CSA  
Jeudi 8 septembre 2016  
10h30, Berne

Assemblée des délégués  
extraordinaire du CSA  
22/23 septembre 2016, Sion/Valais

## Impressum

### EDITEUR

Coprésidence CSA  
Michel Pillonel  
Tél. 031 924 11 00  
[info@csa-ch](mailto:info@csa-ch)

Rédaction de langue allemande:  
Margareta Annen-Ruf  
Tél. 033 251 36 13  
[margareta.annen-ruf@bluewin.ch](mailto:margareta.annen-ruf@bluewin.ch)

Reinhard Hänggi  
Tél. 032 544 05 28  
[rhaenggi@gawnet.ch](mailto:rhaenggi@gawnet.ch)

Karl Vögeli  
Tél. 079 356 39 35  
[karl.voegeli@medienconsulting.ch](mailto:karl.voegeli@medienconsulting.ch)

Rédaction de langue française:  
Pierre Lässer  
Tél. 079 208 08 45  
[pierre.laesser@bluewin.ch](mailto:pierre.laesser@bluewin.ch)

Rédaction de langue italienne:  
Rosemarie Porta  
Tél. 091 971 90 66  
[rosmarieporta@bluewin.ch](mailto:rosmarieporta@bluewin.ch)

Mise en page et production:  
Lithouse, 3013 Berne  
Tel. 031 333 28 48  
[mail@lithouse.ch](mailto:mail@lithouse.ch)

Conseil suisse des âgés CSA  
Secrétariat Worblentalstrasse 32  
3063 Ittigen / Berne  
Tél. 031 924 11 00  
[info@ssr-csa.ch](mailto:info@ssr-csa.ch)